

U

N

E

Q

’
UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Bourses
et subventions
pour l'écrivaine
et l'écrivain

Guide d'accompagnement

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
A CONNAÎTRE LES PROGRAMMES	4
a Principaux bailleurs de fonds	4
b Programmes de financement	5
c Évaluation d'une demande	7
B DÉVELOPPER UNE BONNE MÉTHODOLOGIE	8
a La grille de vérification	8
b Le travail par étape : rédaction, relecture et révision	9
1 · Information	9
2 · Rédaction du parcours et de la démarche artistique	10
3 · Rédaction de la description du projet	11
4 · Rédaction de la lettre d'introduction	13
5 · Les pièces justificatives	13
6 · Première relecture	14
7 · Un peu de recul	14
8 · Relecture finale	14
c Le suivi	14
C QUELQUES CONSEILS DE BOURSIERS, BOURSIÈRES ET MEMBRES DE JURYS	15
Conclusion	16

INTRODUCTION

Selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, dans le *Portrait des conditions de pratiques de la profession littéraire au Québec* paru en 2011, « les écrivains qui dédient la plus grande part de leur temps à l'écriture sont, notamment, ceux dont les revenus sont principalement tirés des droits d'auteur et des bourses d'aide à la création. » Ainsi, pour les autrices et les auteurs qui consacrent plus du deux tiers de leur temps à la création, cette même étude démontre que les bourses et subventions représentent 52,4 % de leur revenu¹.

Bien que cette étude ait été menée depuis une dizaine d'années, les sondages réalisés par la Writers' Union of Canada et par l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, en 2018 et 2019, démontrent que ces données se vérifient encore aujourd'hui. Le financement public demeure une ressource presque essentielle pour les écrivaines et les écrivains qui souhaitent réaliser diverses activités liées à leur pratique : création artistique ou littéraire, déplacement, diffusion et promotion, etc.

Le présent guide vise à aider les écrivaines et les écrivains à mieux connaître les programmes offerts et à les accompagner dans la constitution de leurs dossiers de candidatures.

1. Observatoire de la culture et des communications du Québec, <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/livre/ecrivains/ecrivains.pdf>, p.30.

A CONNAÎTRE LES PROGRAMMES

a Principaux bailleurs de fonds

Au Québec et au Canada, le financement public offert aux artistes et aux écrivains est principalement soutenu par les conseils des arts et les fonds régionaux. **Visitez leurs sites web pour connaître les différents programmes.**



N'hésitez pas non plus à communiquer avec les agent.e.s de programme qui sont là pour vous aider et vous accompagner. Elles et ils se feront un plaisir de vous éclairer et pourront répondre à vos questions plus spécifiques.

D'autres ministères et sociétés d'État ont également des programmes de financement pour soutenir l'industrie du livre. Leurs programmes s'adressent toutefois aux autres maillons de la chaîne, notamment aux éditeurs et aux libraires. En plus de certains programmes du Conseil des arts du Canada, on note également :



Certes, les créatrices et les créateurs ne sont pas admissibles à ces programmes, mais il est possible que votre projet ou que vos besoins s'inscrivent dans le soutien que pourrait obtenir votre éditeur ou tout autre partenaire dans votre projet. Par exemple : vous êtes finaliste à un prix littéraire à l'étranger et vous cherchez des fonds pour votre déplacement et les activités promotionnelles auxquelles vous pourriez participer ? Discutez-en avec votre éditeur. Vous souhaitez réaliser une série de rencontres avec vos lectrices et lecteurs et animer des activités de médiation culturelle ? Discutez-en avec les libraires ou les bibliothécaires de votre région.

ASTUCE · N'hésitez jamais à faire part de vos projets et de vos initiatives... Une collaboration efficace entre tous les acteurs et actrices d'un projet est toujours source de grands bénéfices !

b Programmes de financement

Pour chaque organisme, les financements offerts se déploient en divers programmes, selon le projet et le ou la candidat·e.

Au Conseil des arts du Canada, les subventions sont réparties en six catégories :

- Explorer et créer
- Inspirer et enraciner
- Créer, connaître et partager : Arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis
- Appuyer la pratique artistique
- Rayonner au Canada
- Rayonner à l'international

Au Conseil des arts et des lettres du Québec, on compte plus d'une quarantaine de programmes (et sous-programmes) pour les individus œuvrant dans le domaine de la littérature et du conte, répartis en cinq catégories :

- Déplacement
- Diffusion et promotion
- Perfectionnement
- Recherche, création, exploration et production
- Studios et résidences

ATTENTION · Il importe de déterminer dans quel programme vous devez vous inscrire. En cas de doute, communiquez avec les agent·e·s de programme.

Admissibilité

Il arrive parfois qu'une subvention ne puisse être octroyée simplement parce que la demande n'était pas admissible au programme dans lequel on l'a soumise, ou encore parce qu'elle s'inscrivait plutôt dans un autre programme. **La première étape, et sans doute la plus cruciale, est donc de s'assurer de son admissibilité.**

On aurait tort de croire qu'une demande qui ne répond pas à une seule des conditions d'admissibilité ou pour laquelle on présume d'une équivalence sera tout de même étudiée. « Je n'ai pas les trois publications requises à mon actif, mais je cumule plusieurs articles dans des périodiques et des collectifs » ; « On demande sept ans d'expérience, mais j'en compte six et quart » ; « Éditeur agréé ? J'imagine... », etc. Les organismes reçoivent un grand volume de demandes et les conditions d'admissibilité constituent le premier filtre. Si elles ne sont pas toutes remplies, la demande ne sera tout simplement pas soumise à l'évaluation du jury.

Les conditions d'admissibilité sont toujours indiquées sur les sites web des subventionneurs. Pour la plupart des programmes, elles concernent deux aspects distincts : d'une part le ou la candidat·e, d'autre part le projet.

Les conditions d'admissibilité vous permettent ainsi de cibler un autre élément à considérer : la comparaison. **Toute évaluation suppose (en partie) une démarche comparative de la part des jurys** : écrivain·e·s de la relève ou écrivain·e·s professionnel·le·s en mi-carrière, le volume de demandes (peu ou beaucoup), toutes disciplines confondues ou littérature seulement, etc. Bien que ces éléments n'aient que peu d'incidence sur la rédaction de votre projet, vous pourriez y trouver des arguments auxquels vous n'aviez pas songé de prime abord. Le programme est multidisciplinaire ? Faites valoir l'importance de la littérature dans le milieu culturel. Les projets peuvent être soumis en plusieurs langues ? Valorisez la représentation d'un projet en langue française. Les autres candidat·e·s admissibles pourraient être des écrivain·e·s de renom ayant plusieurs années d'expérience et des distinctions honorifiques ? Mettez sur le développement de votre pratique et la nécessité du financement en début de carrière.

De plus, bien connaître les conditions d'admissibilité et les bases comparatives vous permettra également d'évaluer vos probabilités d'acceptation en fonction des lois de la probabilité (par exemple, pour un programme régional recevant moins de demandes qu'un programme national, les probabilités seront plus élevées) et d'éviter, du même coup, de grandes déceptions et un certain découragement qui nuiraient à la poursuite des démarches pour réaliser vos projets.

Objectifs

Chaque programme de financement a des objectifs généraux et des objectifs spécifiques.

Repérez bien la sémantique utilisée, les formules, les mots, les verbes. Par exemple, on parlera d'« évolution de la démarche artistique », d'« industrie », d'« auteurs canadiens » ou d'« auteurs de la région », de « diversité des pratiques », de « rayonner à l'étranger », etc. Le choix des formulations sur le site web d'un subventionneur peut sembler anodin — « les formules vides du jargon bureaucratique », diront certains. Détrompez-vous : ces formulations ont été choisies avec soin, elles témoignent de ce que l'organisme souhaite soutenir et ce sont les principaux points qui seront analysés et discutés en jury.

Gardez-les en tête tout au long de la constitution de votre dossier, car **ce sont les fils conducteurs qui vous permettront de mieux circonscrire votre projet et de le présenter avec efficacité.** N'hésitez pas à les reprendre, littéralement, dans la rédaction de votre demande et à les répéter dans tous les aspects de votre dossier.

Modalités

Dates limites

Respectez les échéances. Une demande soumise en retard ou un projet qui dépasse l'échéancier de réalisation seront refusés d'office.

Constitution du dossier

Assurez-vous que **tous les documents nécessaires sont joints à votre dossier et qu'ils sont enregistrés sous les formats exigés.**

Ne conservez que ce qui est pertinent à l'évaluation de votre demande et n'ajoutez rien de superflu.
« Trop, c'est comme pas assez. »

Dépenses admissibles

Le budget que vous présentez doit être **juste, clair, réaliste et pertinent**, autant par rapport à votre projet que par rapport au programme de financement.

Certains programmes offrent un financement partiel seulement, à 50 % ou 75 % du coût total du projet par exemple. Il faut donc ajuster le budget en conséquence et démontrer comment la part restante sera soutenue. Veillez à inscrire la contribution d'autres partenaires financiers ou un investissement de votre part.

c Évaluation d'une demande

Critères généraux

Il est important de distinguer les conditions d'admissibilité des critères d'évaluation : **les premières demeurent fixes et objectives, alors que les seconds tendent plutôt vers une certaine subjectivité** et ont en quelque sorte une définition modulable ; les premières sont examinées par les agent-e-s de programme ou par l'équipe permanente de l'organisme, alors que les seconds seront évalués par les jurys.

Les critères d'évaluation sont toujours indiqués sur les sites des organismes, pour chacun des programmes. En plus d'en comprendre la teneur, il faut considérer la pondération et concentrer ses efforts en ce sens (sans négliger, bien sûr, les aspects pondérés plus modérément). Définir chacun des critères de façon détaillée permet de mieux développer votre argumentaire.

Fonctionnement : l'évaluation par les pairs

La grande majorité des programmes de financement ou de soutien à la pratique artistique font appel à des jurys externes, constitués de pairs. L'organisme veillera néanmoins à atteindre un certain équilibre entre les membres d'un comité : spécialisations en regard des genres littéraires, âges, provenances, expertises spécifiques, etc.

Bien qu'il soit difficile d'ajuster une demande en fonction d'une projection sur la constitution d'un jury et de la perception que les membres en auront, cette considération peut néanmoins diriger la présentation de l'argumentaire. En demande de financement comme dans la vie courante, on ne présentera pas une demande de la même façon si on s'adresse exclusivement à des écrivain-e-s qui savent reconnaître les ficelles de la pratique du métier ; ou si le dossier est évalué en jury multidisciplinaire rassemblant des membres de disciplines artistiques différentes ; ou encore si le programme vise un domaine spécifique et hors du champ artistique (par exemple : dans le cadre d'un programme visant le milieu scolaire, il est fort possible qu'un-e spécialiste de l'éducation et de l'enseignement en fasse partie). **Connaître son lectorat permet d'adapter son discours en fonction de ce que l'on souhaite transmettre.**

Par exemple :

- Qu'entend-on par « qualité du projet » ? Est-ce sa valeur artistique ? Ou son originalité dans l'ensemble de la production littéraire ? Ou de la façon dont il s'inscrit dans votre démarche ?
- Le financement est-il territorial ou régional ? Veillez à inclure cet aspect de façon pertinente et concluante (il ne suffit pas d'habiter une région pour qu'un projet littéraire en assure la valorisation).
- Votre projet est un événement ou une représentation publique ? N'hésitez pas à en évaluer la portée à l'instar d'une étude de marché ou à demander de l'aide à vos partenaires pour valoriser leurs réalisations antérieures et leurs expertises.

ASTUCE · Les lettres de soutien ou les confirmations de partenariats en bonne et due forme peuvent également être exigées et, si elles ne le sont pas, elles ajouteront tout de même une plus-value à votre demande.

Certes, malgré la fixation de critères et leur pondération et malgré le souci d'équité et de diversité dans la constitution des jurys, les évaluations demeurent en grande partie subjectives et soumises aux intérêts et aux goûts de chacun. Difficile de faire autrement... Bien que l'exercice demandé aux membres d'un jury les invite à faire abstraction de leurs jugements de valeurs et de leurs intérêts personnels, il n'en demeure pas moins qu'une évaluation — surtout en matière artistique — reste toujours, par définition, une question de jugement et de perception. « C'est la somme des subjectivités des parties qui permettra de se rapprocher le plus d'une certaine objectivité. » Et comme les organismes révisent régulièrement la constitution des jurys qu'ils mettent en place, **il est tout à fait possible qu'un projet jugé « moyen » par un comité soit sélectionné par un autre l'année suivante.** Il est parfois bon de se le rappeler pour ne pas céder au sentiment de découragement que pourrait susciter les refus.

B DÉVELOPPER UNE BONNE MÉTHODOLOGIE

Chaque personne a sa façon de travailler, une organisation bien personnelle qui lui permet d'être efficace, en fonction des aptitudes qui lui sont propres. En fait, il y a autant de méthodologies possibles qu'il y a d'individus et il reste difficile d'en établir une qui conviendrait à tous. Toutefois, pour les besoins du présent guide, et en regard des exigences à rencontrer pour une demande de subvention, certains exercices généraux peuvent facilement être suivis dans les étapes d'un travail fructueux : la grille de vérification, le travail par étape (rédaction, relecture, révision) et le suivi.

a La grille de vérification

L'une des premières étapes consiste à identifier clairement chacun des éléments à considérer (abordés à la section précédente) en dressant une grille de vérification qui permettra non seulement de garder tous les éléments en tête au cours de la rédaction, mais aussi de s'assurer que le dossier est complet et qu'il sera possible d'autoévaluer la candidature.

La grille de vérification devrait tenir sur une seule page et rester omniprésente à votre esprit, du début à la fin. Le modèle ci-dessous peut facilement être ajusté aux différents projets.

Élément à considérer	Évaluation		
	Faible	Moyen	Excellent
SUBVENTIONNEUR et CONSTITUTION DU JURY <i>À qui s'adresse-t-on ?</i>			
PROGRAMME et OBJECTIF <i>Quel type de projet soutient-on ? Pourquoi ? Quelles sont les formules, les verbes et les phrases utilisés dans les lignes directrices ?</i>			
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ : règle générale, candidat·e, projet. <i>Est-ce que toutes les conditions sont bien remplies ?</i>			
DATE LIMITE / ÉCHÉANCIER <i>Quand dois-je soumettre la demande ? De combien de temps dispose-t-on pour constituer son dossier ? De combien de temps dispose-t-on pour réaliser le projet ?</i>			
CRITÈRES D'ÉVALUATION			
ÉLÉMENTS DU DOSSIER <i>Est-ce que tous les éléments demandés sont bien présents ? Lettre de présentation, curriculum vitæ / biographie / parcours, démarche artistique, description du projet, budget, extraits, dossier de presse, recommandations, etc.</i>			

b Le travail par étape : rédaction, relecture et révision

Même si l'on est du genre à « exceller sous pression », il n'est jamais judicieux de préparer une demande de subvention la veille de la date du dépôt. **La constitution d'un dossier de candidature requiert du temps et chaque élément du dossier mérite une attention particulière.** Bien que ces éléments puissent varier d'un programme de financement à un autre, on peut en déterminer quatre principaux qui sont presque toujours exigés : la lettre de présentation, le parcours, la démarche artistique et la description du projet.

La plupart des écrivaines et écrivains d'expérience en la matière (qui ont obtenu des bourses à plusieurs reprises et/ou ont participé à divers jurys) recommandent un travail par étape, selon l'importance et l'imbrication des différents documents constituant un dossier de candidature : on débutera donc par établir son parcours et sa démarche artistique, pour ensuite mieux décrire

son projet en regard de son processus créatif et de sa production artistique, pour terminer par la lettre d'introduction qui présentera et résumera l'ensemble du dossier.

Alors que certains conçoivent et rédigent d'emblée en texte continu au gré des réflexions, d'autres opteront plutôt pour ériger d'abord la structure du dossier avant d'en faire la rédaction. Quelle que soit la façon de faire, **il importe que chaque élément du dossier rencontre les objectifs visés.** Le guide de rédaction et la méthodologie proposés ci-dessous ne doivent pas être perçus comme un cadre restrictif brimant la liberté créatrice, mais plutôt comme un ensemble de lignes directrices qui pourront baliser l'argumentaire dans le contexte d'une demande de financement. En quelque sorte, c'est un sentier battu qui, bien qu'on puisse s'en éloigner quelquefois au long du chemin, permet néanmoins d'y revenir en tout temps pour mieux atteindre la destination !

Cette méthodologie se déploie en huit étapes.

1 Information

- Lecture des lignes directrices du programme.
- Création de la grille de vérification (voir section précédente, p. 8).

2 Rédaction du parcours et de la démarche artistique

Le parcours

On confond trop souvent le « parcours » et la « démarche artistique ». Alors que cette dernière est de l'ordre de la réflexion et de la subjectivité (détaillée au point suivant), le premier est d'ordre factuel. En fait, le parcours, c'est le curriculum vitæ. Selon les exigences du programme, on peut parfois le présenter en « formulaire » (un C.V. en bonne et due forme) ou en texte continu (à la troisième personne, le plus souvent).

Qu'on soit une écrivaine ou un écrivain de la relève ou que l'on cumule des dizaines d'années d'expérience, le parcours devrait tenir sur deux pages (format C.V.), voire sur une seule (en texte continu).

Seuls les éléments pertinents doivent y être présentés : formation, expériences professionnelles en art et en littérature (ou dans d'autres domaines, si l'expérience touche un thème abordé dans votre projet — par exemple : si l'on souhaite camper l'action d'un roman dans un hôtel et qu'on a travaillé dans le secteur de l'hôtellerie durant dix ans), prix et distinctions, adhésion à des associations professionnelles, participations à des événements culturels, liste des publications (référencement bibliographique uniquement), etc. Le parcours d'un candidat permettra à l'organisme d'évaluer votre admissibilité et aux membres du jury de constater votre professionnalisme et votre expertise.

La démarche artistique

La démarche artistique est la base du dossier, la cible vers laquelle chaque élément de la demande doit tendre : les expériences professionnelles s'y inscrivent et s'expliquent, le projet s'y insère et se justifie. **La démarche artistique sous-tend chaque phrase et chaque mot du dossier.**

En quelques paragraphes (maximum une page), on cherche à partager sa vision et son processus de création avec la lectrice ou le lecteur, à l'amener à comprendre les intentions artistiques et littéraires, à guider sa perception et son interprétation. Quelques questions peuvent aider à bien rédiger une démarche artistique :

- Quel est mon cheminement artistique et littéraire ? (D'où viens-je, où suis-je, où vais-je ?)
 - Quelle était ma conception de la littérature et de la création lorsque j'ai débuté ma carrière ?
 - Comment cette conception a-t-elle évolué depuis, au fil de mes formations, de mes réalisations et de mes expériences personnelles et professionnelles ?
 - Quel est mon objectif, ma visée, mon but à atteindre ?
- Quelles sont mes influences ? Comment se reflètent-elles dans mes réalisations ?
- Qu'est-ce qui me distingue d'un-e autre créateur-riche ? En quoi ma production littéraire et mes œuvres se démarquent-elles ? Qu'est-ce qui leur est propre ?
- Quelle est ma motivation ? Qu'est-ce que je souhaite transmettre à travers mes œuvres ?
- Sur le plan technique : qu'ai-je expérimenté jusqu'à maintenant (genres littéraires, niveaux de langage, mécanismes stylistiques) ? Quelles sont mes compétences et quelles sont celles que je souhaiterais acquérir ?
- Quelles sont les thématiques qui sous-tendent mon processus créatif ? Quels sont les sujets que je souhaite aborder ou approfondir ? Sous quel angle ?

À ces questions s'ajouteront celles qui concernent spécifiquement le programme de financement dans lequel on s'inscrit. **Il faudra donc adapter la présentation de la démarche artistique en fonction des objectifs et des critères d'évaluation, en valorisant l'axe du financement.** Par exemple : pour un programme de commercialisation (une tournée promotionnelle), on abordera les retombées économiques ; pour un programme de recherche et de création, on mettra plutôt en lumière l'avancement et l'exploration artistique. La démarche artistique se modulera ainsi, au fil du temps et selon les besoins de la cause.

« Dans le vocabulaire de l'art, la démarche désigne la manière dont un artiste conduit un raisonnement à travers la réalisation de ses œuvres successives.² »

2. Définition de la « Démarche artistique », Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9marche_artistique

3 Rédaction de la description du projet

Puisqu'il s'agit de l'objet même du financement demandé, **la plus grande part de la pondération, lors de l'évaluation, sera accordée à la description de votre projet.** Les modalités de présentation de la demande, indiquées sur le site du subventionneur, limiteront la longueur de votre texte : généralement, on ne dépasse pas 1 000 mots (environ quatre pages), ce qui n'inclut pas, bien entendu, l'extrait qui peut être exigé dans certains programmes.

La description du projet doit comprendre les quatre éléments suivants : la description sommaire, la description détaillée, les tâches et l'échéancier, et le budget.

Description détaillée

Lorsque l'on dépose une demande de subvention, le jury s'attend à ce que le projet, sans être achevé bien sûr, ait déjà fait l'objet d'une réflexion structurée et approfondie. Le travail (créatif, artistique, promotionnel, etc.) a déjà été entamé ; il est d'ores et déjà possible d'en voir les contours et de définir l'ébauche de l'œuvre ou de l'événement à venir ; on dresse l'inventaire des acquis qui nous permettent d'en garantir la réalisation et on tente de prévoir les obstacles auxquels on pourrait être confronté ; on émet un pronostic des retombées et des incidences sur sa carrière et sur l'ensemble de la discipline...

Dans le cas d'un projet de recherche ou de création, un·e écrivain·e pourrait par exemple préciser le style ou le ton qu'elle ou il souhaite emprunter dans la nouvelle œuvre, ou encore détailler l'exploration thématique ou la psychologie des personnages qu'elle ou il souhaite développer au cours de sa création. Dans le cas d'un projet visant la promotion ou le rayonnement, le ou la candidat·e énumérera les activités prévues, le nombre de spectateurs·rices, les partenariats existants avec différents organismes d'accueil, etc. **Chaque détail pertinent apportera de la valeur au projet, témoignera de l'avancement de la réflexion et fera preuve du sérieux de la démarche.**

Description sommaire

La description sommaire de votre projet devrait idéalement tenir en **une seule phrase.**

Par exemple : « Écrire un roman historique se déroulant dans l'Est des États-Unis au cours des années 1920 » ; « Bénéficiaire de l'accompagnement d'un mentor pour réaliser un recueil de poésies explorant le thème de la nature » ; « Effectuer une tournée de rencontres en France pour promouvoir ma dernière publication, dans le cadre du Prix ABC ».

C'est cette même description sommaire qu'on retrouvera dans la lettre d'introduction. Il peut être profitable de composer cette phrase unique descriptive en utilisant les verbes, les mots ou les formules mentionnés dans les objectifs du programme. On s'assurera ainsi que le projet, dans sa forme globale, correspond aux attentes de l'évaluation.

Au-delà des détails liés à la réalisation même du projet, le ou la candidat·e doit aussi veiller à le situer, à le positionner par rapport 1) au programme, 2) à sa propre démarche artistique et 3) à l'ensemble du paysage littéraire et artistique. Les questions suivantes devraient donc trouver réponse dans la description :

- En quoi mon projet répond-il aux objectifs du programme ? Quelles sont les raisons qui justifient un financement public pour sa réalisation ?
- Comment mon projet s'inscrit-il dans ma démarche artistique ? Qu'amènera-t-il de plus au développement de ma pratique du métier d'écrivain·e et/ou à mon processus créatif ? Qu'est-ce qui le rattache à ce que j'ai déjà fait et qu'apportera-t-il de nouveau ?
- Mon projet aura-t-il un impact sur l'ensemble de la discipline littéraire ? De quelle façon ? Exemples : est-ce au plan territorial (pour ma région, pour le Québec, pour le Canada) ? Ou est-ce plutôt sur le développement de l'offre actuelle en littérature (rareté de la thématique, du sujet, du style ou de la forme) ? Ou encore, est-ce en vertu de l'acquisition de nouvelles compétences (utilisation de nouveaux outils numériques, élaboration de nouveaux genres littéraires, etc.) ?

Échéancier

Évidemment, dans un premier temps, il faut veiller à ce que **l'échéancier proposé concorde avec celui du programme de financement**, notamment en regard de la remise des rapports demandés (rapport intermédiaire, rapport final). Les délais et le plan de travail varieront selon la nature du projet : collectif ou individuel, création et recherche, promotion ou déplacement, etc.

Pour un projet de tournées ou événementiel, il sera évidemment plus facile de construire un échéancier en regard des dates prévues pour les activités. Si aucune date n'est encore confirmée, on visera des périodes (par exemple : « hiver 2021 » ou « de septembre à novembre 2022 »).

Pour un projet de recherche et de création, l'élaboration d'un plan de travail, la description des tâches et la démonstration d'une certaine « routine d'écriture » permettront de présenter un échéancier plus précis en regard des disponibilités et du *modus operandi* du ou de la candidat-e.

Il importe de rester réaliste dans la moyenne des possibilités. Que l'on travaille plus rapidement que nos pairs ou que l'on préfère une lente minutie, il vaut mieux fixer des objectifs raisonnables. Entre « cinq phrases par semaine » et « cinquante pages par jour », il existe une moyenne crédible.

Budget

L'aspect budgétaire de la demande doit respecter les dépenses admissibles du programme de financement. Les pages dédiées à chaque programme, sur les sites des subventionneurs, les énumèrent clairement. La grille de vérification (p. 8) demeure donc un outil fort utile pour s'assurer que les dépenses et les montants respectent les exigences du programme.

Pour un projet de création dont le financement vise à permettre au ou à la candidat-e de consacrer plus de temps à l'écriture et à la composition d'une œuvre, il n'est pas nécessaire de préciser les pertes salariales que l'on pourrait essuyer en s'absentant de son emploi habituel, ni même de spécifier le coût de son loyer ou le nombre d'enfants à charge. La rémunération d'un-e artiste ou d'un-e écrivain-e est fixée par les organismes de façon globale, sans considération des frais de subsistance à assumer selon les situations particulières de chacun-e.

Dans le cadre du programme Création du Conseil des arts et des lettres du Québec, par exemple, la subvention peut couvrir les dépenses d'un projet pour une durée maximale de trois ans et pour une somme maximale de 50 000 \$ au total (on pourrait penser qu'il s'agit donc d'environ 17 000 \$ par année, mais un-e candidat-e pourrait demander un montant annuel plus élevé et être accepté-e sans problème). En fait, mis à part ces barèmes, il n'y a pas d'indications fixes pour le montant maximal qui peut être octroyé pour le poste « rémunération du candidat », ni de grille tarifaire. Le montant doit être réaliste et financer adéquatement le travail pendant le temps consacré à cette étape. Les membres de jury (des autrices et auteurs elles et eux aussi) évaluent le réalisme du projet en considérant le budget et l'échéancier, ainsi que la quantité de travail nécessaire (par exemple : un-e candidat-e qui demanderait 50 000 \$ pour six mois de travail serait jugé irréaliste, alors qu'un-e candidat-e qui demanderait 25 000 \$ pour un an serait tout à fait justifiable aux yeux d'un jury).

Il faut donc être précis tout en évitant les détails personnels qui ne trouvent pas de résonance dans l'évaluation d'une demande de financement. En appeler à l'empathie des membres du jury plutôt que de faire valoir la pertinence de son projet en regard de la discipline artistique et de sa professionnalisation à titre d'écrivain-e risquerait d'être perçu comme une demande d'aide et de soutien d'urgence plutôt qu'une contribution au développement culturel.

4 Rédaction de la lettre d'introduction

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, **le premier document que liront les évaluateur·rices, la lettre d'introduction, ne présente ni le ou la candidat·e, ni le projet. Elle présente le dossier.**

À moins que les lignes directrices du programme ne l'indiquent expressément, il n'est donc pas nécessaire d'y inclure vos expériences professionnelles, ni votre démarche artistique, ni même une description détaillée du projet (qu'on tentera plutôt de résumer en une simple phrase). Après les formules d'usage, on s'emploiera plutôt à souligner en quoi le projet proposé répond aux objectifs du programme (n'hésitez pas à paraphraser et à reprendre les mêmes formules que l'on trouve sur le site du subventionneur), à indiquer la liste des documents joints, à faire preuve de sa motivation ainsi qu'à souligner la nécessité du financement pour la réalisation de son projet.

Ceux qui le souhaitent peuvent oser quelques traits d'humour ou quelques lignes originales qui feront sourire les jurys et les mettront dans les meilleures dispositions pour recevoir la proposition. Il faut toutefois faire attention à ne heurter aucune subjectivité, ni exaspérer quiconque. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir. Et comme la lettre d'introduction ne devrait pas dépasser une page (entre 175 et 200 mots, au maximum), il vaut mieux s'en tenir à l'essentiel.

5 Les pièces justificatives (dossier de presse, lettres de recommandation)

Pour chaque programme, le ou la candidat·e peut (ou *doit*) ajouter des suppléments d'information à son dossier pour soutenir sa candidature : dossier de presse, exemplaire d'une œuvre publiée, lettres de recommandation, etc. Deux principaux critères devraient être observés : la pertinence et la présentation matérielle.

Ne joignez que les documents qui s'inscrivent dans le cadre du projet, en regard des objectifs du programme ou qui sous-tendent votre démarche.

Un dossier de presse aura davantage de poids si l'on y présente deux ou trois articles signifiants plutôt que des dizaines de recensions trouvées sur divers sites web plus ou moins professionnels. De même, une seule lettre de recommandation qui témoigne réellement de la capacité du candidat ou de la candidate à réaliser le projet favorisera davantage l'acceptation qu'une compilation des remerciements et des mots d'encouragement reçus sur une page Facebook. Si le dossier doit comprendre une publication, soumettez celle qui vous a valu les meilleures critiques et qui trouvera une résonance dans le cadre de votre demande (genre littéraire, thématique, style, etc.).

Est-il utile de préciser que la présentation des pièces justificatives, comme le reste du dossier, doit être claire et lisible ? Malheureusement, au moment de constituer le dossier d'une demande, on privilégiera souvent le contenu à la forme. Toutefois, une présentation matérielle de piètre qualité pourrait nuire à l'évaluation de la demande. Qu'il s'agisse de documents numérisés ou de photocopies, le temps accordé à soigner la qualité visuelle du dossier et des pièces justificatives n'est nullement perdu.

Pour les lettres de recommandation, les expéditeurs et expéditrices doivent être facilement identifiables (demandez-leur d'utiliser un papier à en-tête par exemple, ou d'intégrer le logo de l'organisme concerné). Pour le dossier de presse, ne présentez qu'un seul article par page. Assurez-vous, enfin, que vos documents soient bien enregistrés sous les formats recommandés (PDF, JPEG, etc.).

6 Première relecture

Révision linguistique

N'hésitez pas à utiliser les fonctions de révision incluses dans votre traitement de texte, ou à vous procurer un logiciel comme Antidote pour déceler toutes les coquilles et les fautes qui pourraient vous échapper.

Arrimage entre les différents éléments du dossier

Faites des allers-retours entre les différentes parties pour déceler les répétitions et souligner en quoi elles se répondent les unes par rapport aux autres.

Les objectifs du programme de financement devraient être transversaux pour toutes les parties du dossier.

7 Un peu de recul

Il est sage de s'accorder un temps de recul, de prendre une certaine distance avant de replonger, quelques jours plus tard, dans son dossier. Pendant cette pause, faites lire votre argumentaire à d'autres personnes — à la fois celles qui sont familières avec la pratique littéraire et celles qui le sont moins. Posez des questions précises qui se rapportent à la fois à une évaluation subjective (« est-ce que mon projet est clair ? », « auriez-vous envie de voir ce projet réalisé ? », « qu'est-ce qui vous interpelle le plus ? », « qu'est-ce qui vous a semblé moins convaincant ? ») et à des barèmes plus objectifs liés aux objectifs du programme et aux critères d'évaluation (« est-ce que le projet s'imbrique bien dans ma démarche artistique ? », « avez-vous saisi et perçu l'avancement que le projet représente dans ma pratique littéraire ? », « mon projet est-il réalisable selon l'échéancier et le budget ? »).

8 Relecture finale

La relecture finale devrait être faite minimalement un à deux jours avant le dépôt :

- Modifications à la lumière des commentaires et des impressions de vos lectrices et lecteurs externes.
- Autoévaluation de votre dossier à partir de la grille de vérification.
- Dernière révision linguistique.

Bref, **accordez à votre dossier tout le temps nécessaire et « vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ! »**

c Le suivi

Le dépôt d'une demande de subvention peut facilement devenir source d'angoisse pour certain·e·s. La nécessité pour de réaliser un projet qui tient à cœur, l'énergie et le temps consacré à la rédaction de la demande « peut-être en vain », l'attente de la réponse qui semble s'éterniser... Autant d'aspects anxigènes qui peuvent avoir un impact négatif sur votre quotidien, voire sur votre santé.

L'une des solutions pour réduire ce stress est d'assurer un bon suivi de l'envoi de vos demandes. Surtout si vous en avez soumis plus d'une et à différents organismes. Conservez les traces de vos

démarches : noms des personnes avec lesquelles vous avez communiqué, identifiants de connexion sur les différentes plateformes, dates et adresses où vous avez transmis votre dossier, accusés de réception, délais d'évaluation (tels qu'indiqués sur le site web de l'organisme), etc. Faites une ligne du temps, conservez des copies : non seulement cela vous permettra-t-il de retrouver rapidement des informations ou des pièces qui pourraient vous être demandées en cas de problème, mais vous naviguerez alors en eaux balisées, ce qui évitera bien des inquiétudes et des questionnements.

C QUELQUES CONSEILS DE BOURSIERS, BOURSIÈRES ET MEMBRES DE JURY

Au fil des ans, l'UNEQ a offert et coordonné plusieurs activités pour aider les écrivaines et les écrivains à peaufiner leurs demandes de financement. Certaines opinions et des commentaires revenaient régulièrement dans les interventions des agent-e-s et des écrivain-e-s qui y ont participé, apportant un éclairage plus subjectif aux éléments abordés dans ce guide. Nous nous permettons de les paraphraser et de reprendre, du même coup, quelques citations classiques qu'il est toujours utile de se rappeler.

Soyez clair.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément. » (Boileau)

Évitez un jargon trop pointu. Bien que les jurys soient constitués de vos pairs, un texte trop spécialisé peut rendre la lecture lourde et aride. À l'inverse, les envolées lyriques, bien que jolies et distrayantes, pourraient nuire à la perception d'une demande posée et sérieuse.

Soyez concis-e.

« Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte. » (Pascal)

Paradoxalement, le temps accordé à un texte est souvent inversement proportionnel à sa concision. Ayez l'esprit de synthèse, relisez et révisez votre dossier en élaguant le superflu.

Ne vous transformez pas en fan de votre propre travail !

Analyser et théoriser son travail et sa production artistique ne signifie pas en faire une critique, surtout dithyrambique ! On ne se « qualifie » pas soi-même et on n'encense pas son propre projet — laissez ce soin à vos lectrices et lecteurs.

Gardez-vous une petite gêne.

Les informations d'ordre personnel (sur votre situation familiale, votre statut civil ou votre situation financière) devraient rester — autant que possible — dans les limites de votre jardin secret. Si elles ne sont pas pertinentes à l'évaluation de votre candidature, n'en faites tout simplement pas mention.

Faites valoir vos succès, pas vos déceptions.

Souligner le nombre de refus que vous avez essuyés ou le manque de reconnaissance dont vous avez souffert n'est jamais très profitable. Mettez plutôt en lumière vos réussites afin de diriger avantageusement la perception de votre travail et de consolider votre professionnalisme.

Soyez confiant-e et convaincant-e... Tout en restant humble et authentique !

Faire preuve d'objectivité face à son propre travail, à ses accomplissements et ses projets (sans se sous-estimer, ni se glorifier) donnera un aspect juste et éclairé à votre demande.

« Appliquez-vous à garder en toute chose le juste milieu. » (Confucius)

Présentez un projet bien défini, mais pas achevé.

D'où la nécessité de solliciter du financement !

Ne lésinez sur aucun aspect.

Aucun élément du dossier ne doit être négligé : ni l'argumentaire, ni la présentation matérielle, et encore moins la qualité de la langue. Dans un exercice d'évaluation comparative, les faiblesses se remarquent souvent davantage que les forces.

Votre dossier sera examiné, comparé, évalué... Démarquez-vous !

Imaginez qu'un membre du jury doive défendre votre projet lors d'une vive discussion. Donnez-lui les outils pour le faire. Piquez la curiosité et faites en sorte qu'on ait envie de voir votre projet être réalisé !

CONCLUSION

Une demande de subvention peut être longue et fastidieuse à effectuer : la lecture des nombreuses pages qui présentent les lignes directrices, la rédaction et la constitution du dossier, l'attente de la réponse... Et ce sentiment de découragement que peut susciter un refus. « Tout ce temps, toute cette énergie, pour... rien ! »

Il ne faut surtout pas céder à ce sentiment. Le temps consacré à la demande de subvention doit être considéré comme du temps accordé au développement du projet, une façon de le peaufiner et d'en voir les forces et les faiblesses. En outre, comme la constitution des jurys est fréquemment modifiée, la demande pourra être soumise à nouveau, interpellant d'autres avis ou intérêts que ceux qui ont déjà été appliqués lors des évaluations précédentes. Ou encore, certains aspects pourraient être modulés afin de soumettre le projet dans le cadre de programmes différents ou auprès d'autres organismes. Rappelons-nous, pour conclure, que « rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme. »

Bonne rédaction !



Une publication de
l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ).

Tous droits réservés. Le contenu de ce guide
ne peut être reproduit sans autorisation.

Rédaction : Geneviève Lauzon
Révision : Hélène Gadé et Jean-Sébastien Marsan
Maquette : Hélène Gadé